



sance de 1987-1989 l'a fait descendre à 8,7 %, mais il est aujourd'hui revenu à un niveau record.

Quelles sont les voies d'action possibles pour la politique économique ? Pour tenter de répondre à cette question cet article tente d'évaluer l'impact de différents types de politiques possibles, à partir de simulations réalisées à l'aide du modèle macro-économétrique multinational MIMOSA construit par le Centre d'Études Prospectives et d'Informations Internationales et l'Observatoire Français des Conjonctures Économiques. Il s'agit donc d'évaluations qui reflètent les forces et les limites de ce type de modèle. Seules des politiques uniformes en Europe ont en outre été évaluées, sans tenir compte des difficultés institutionnelles ou politiques liées à la mise en oeuvre de telles politiques coordonnées ni des situations économiques par ailleurs différentes des pays.

### La réduction ou l'inflexion des salaires

Un premier type de politique, souvent proposé, est de réduire, ou au moins d'infléchir la progression des salaires. Il faut toutefois noter que ce ralentissement a déjà eu lieu en Europe : le taux de croissance du pouvoir d'achat des salaires est passé de 5,1 % l'an de 1961 à 1970 à 3,2 de 1971 à 1980 puis 1,3 de 1981 à 1990. La part des salaires dans la valeur ajoutée en Europe est aujourd'hui de 71% contre 74 en 1971-1972 et 77 % en 1975.

Pour évaluer l'impact d'une baisse des salaires, la variante effectuée avec MIMOSA consiste à baisser le niveau des salaires de 2 %, sans rattrapage ultérieur, dans tous les pays de l'Union Européenne. L'effet sur l'emploi apparaît faible (tableau 1). En effet, les gains de compétitivité ne sont acquis que pour les échanges extra-

communautaires alors que l'Europe, prise globalement, est une zone relativement fermée. L'investissement des entreprises est stimulé par la hausse des profits ; la substitution du travail au capital favorise la hausse de l'emploi ; mais ces deux effets ne jouent que faiblement selon le modèle tandis que la consommation des ménages est réduite par la baisse de leurs revenus salariaux. Aussi la réduction du chômage en Europe n'est-elle que de 0,25 point entre la deuxième et la sixième année. Au total, une baisse des salaires, sans mesure d'accompagnement, n'est globalement pas efficace pour réduire fortement le chômage en Europe. Ses principaux avantages sont une modération de l'inflation et une amélioration de la balance courante. Or l'Europe de 1993 a déjà un solde courant relativement satisfaisant et une inflation faible.

### Une fiscalité plus favorable à l'emploi ?

Dans la plupart des pays européens, les salaires sont lourdement taxés. Cette structure de la fiscalité nuit potentiellement à l'emploi, en dégradant la compétitivité et en incitant les entreprises à choisir des techniques de production trop capitalistiques. En France, par exemple, pour qu'un employeur embauche un salarié qu'il paie 100 en salaire brut, (soit 83 en salaire net), il faut, compte tenu des cotisations employeurs, que celui-ci produise au moins 141. D'un point de vue macro-économique, l'indemnité moyenne versée à un chômeur est de 36. Le coût que les entreprises supportent pour le facteur travail (141) est trois fois plus important que son coût réel pour la Nation (47, soit 83 - 36), mesuré par le surcroît de revenu du salarié par rapport au chômeur. Cette distorsion excessive conduit sans doute les entreprises à faire des choix socialement ineffica-

ces. Aussi, une réforme qui réduirait fortement les cotisations employeurs, donc le coût du travail, à pouvoir d'achat des salariés inchangé, est fréquemment proposée. Plusieurs solutions sont envisageables pour financer cette réduction.

La première consiste à remplacer les cotisations employeurs par la TVA, aboutissant à faire financer la protection sociale soit par les consommateurs, soit par les producteurs étrangers (2). Toutefois, cette solution aurait des effets inflationnistes, puisque le prix des produits importés augmenterait et que les améliorations de compétitivité obtenues risquent d'être transitoires si l'augmentation des salaires suit l'augmentation des prix.

Une autre proposition consisterait à faire porter désormais la TVA sur le capital : la TVA sur l'investissement ne serait remboursée aux entreprises qu'au moment de l'amortissement. Ainsi, la TVA frapperait bien la part de la valeur ajoutée affectée à la rémunération des services du capital. Cette TVA sur l'investissement rapporterait en France environ 45 milliards, ce qui permettrait de baisser de 2 points le taux de cotisation employeurs. A coût de production global inchangé (en additionnant coût du travail et coût du capital), ceci inciterait les entreprises à utiliser moins de machines et plus de main-d'oeuvre(3). Enfin, on peut revenir sur la baisse du taux de l'impôt sur les sociétés : remonter à 50 % ce taux, proche de

(2) voir : H. Sterdyniak, et alii : « Vers une fiscalité européenne ? », *Economica*, 1991, chapitre 2. et H. Sterdyniak et P. Villa, 1984 : « Faut-il substituer de la TVA aux cotisations sociales employeurs ? », *Observations et diagnostics économiques*, janvier.

(3) Voir P. Artus, H. Sterdyniak et P. Villa, 1980 : « Investissement, emploi et fiscalité », *Economie et Statistique*, novembre.

Tableau I

## Impact d'une baisse des salaires de 2 % en Europe, à taux d'intérêt réels fixes

Variable	Pays	1ère année	3ème année	5ème année	8ème année
PIB En écart relatif en %	Allemagne	-0,1	0,5	-0,1	-0,3
	France	-0,3	0,0	-0,4	-0,4
	Italie	-0,2	0,4	-0,0	-0,7
	Royaume-Uni	-0,1	0,8	0,8	0,6
	Reste UE	-0,7	0,7	0,5	0,1
	<b>Communauté</b>	<b>-0,3</b>	<b>0,5</b>	<b>0,1</b>	<b>-0,2</b>
	<i>Etats-Unis</i>	<i>-0,2</i>	<i>-0,1</i>	<i>-0,6</i>	<i>-0,8</i>
<i>Japon</i>	<i>-0,1</i>	<i>-0,1</i>	<i>-0,4</i>	<i>-0,5</i>	
Consommation En écart relatif en %	Allemagne	0,2	0,2	-0,2	-0,6
	France	-0,2	-0,4	-0,7	-0,9
	Italie	-0,2	-0,4	-0,8	-1,2
	Royaume-Uni	-0,2	0,3	0,5	0,4
Investissement productif En écart relatif en %	Allemagne	0,2	1,9	-0,0	-1,0
	France	0,0	1,8	1,1	1,0
	Italie	-0,2	1,2	-0,4	-1,5
	Royaume-Uni	0,2	0,9	0,3	-0,7
Prix consommation En écart relatif en %	Allemagne	-0,8	-1,8	-2,4	-3,2
	France	-0,6	-1,7	-2,3	-2,8
	Italie	-0,9	-2,1	-2,3	-1,9
	Royaume-Uni	-1,5	-3,4	-4,2	-4,5
	Reste UE	-1,3	-2,6	-2,9	-3,1
	<b>Communauté</b>	<b>-1,0</b>	<b>-2,3</b>	<b>-2,8</b>	<b>-3,1</b>
	<i>Etats-Unis</i>	<i>-0,0</i>	<i>-0,2</i>	<i>-0,4</i>	<i>-1,3</i>
<i>Japon</i>	<i>-0,0</i>	<i>-0,1</i>	<i>-0,3</i>	<i>-0,8</i>	
Solde courant Ecart en points de PIB	Allemagne	-0,2	-0,1	0,1	0,13
	France	-0,0	0,1	0,2	0,11
	Italie	0,1	0,2	0,3	0,32
	Royaume-Uni	-0,0	-0,1	0,1	0,18
	Reste UE	0,5	-0,1	0,1	0,36
	<b>Communauté</b>	<b>0,1</b>	<b>0,0</b>	<b>0,1</b>	<b>0,22</b>
	<i>Etats-Unis</i>	<i>0,0</i>	<i>0,1</i>	<i>0,0</i>	<i>-0,0</i>
<i>Japon</i>	<i>-0,0</i>	<i>-0,0</i>	<i>-0,1</i>	<i>-0,1</i>	
Solde public Ecart en points de PIB	Allemagne	-0,3	0,1	-0,1	-0,3
	France	-0,1	0,0	-0,1	-0,2
	Italie	0,0	0,3	0,4	0,4
	Royaume-Uni	-0,2	0,1	0,3	0,3
	Reste UE	-0,4	0,2	0,1	-0,0
	<b>Communauté</b>	<b>-0,2</b>	<b>0,2</b>	<b>0,1</b>	<b>0,0</b>
	<i>Etats-Unis</i>	<i>-0,1</i>	<i>-0,0</i>	<i>-0,2</i>	<i>-0,2</i>
<i>Japon</i>	<i>-0,0</i>	<i>-0,0</i>	<i>-0,1</i>	<i>-0,1</i>	
Chômage Ecart en points	Allemagne	0,0	-0,3	-0,2	0,0
	France	0,1	0,0	0,2	0,3
	Italie	-0,0	-0,2	-0,2	0,1
	Royaume-Uni	-0,0	-0,3	-0,6	-0,7
	Reste UE	-0,1	-0,5	-0,4	-0,1
	<b>Communauté</b>	<b>-0,0</b>	<b>-0,3</b>	<b>-0,2</b>	<b>-0,0</b>
Emploi En écart relatif en %	Allemagne	-0,0	0,3	0,2	-0,0
	France	-0,1	-0,0	-0,3	-0,4
	Italie	0,0	0,3	0,2	-0,2
	Royaume-Uni	0,0	0,5	0,9	1,1
	Reste UE	0,1	0,7	0,5	0,1
	<b>Communauté</b>	<b>0,0</b>	<b>0,4</b>	<b>0,3</b>	<b>0,1</b>
Taux d'intérêt Ecart en points	<b>Communauté</b>	<b>-0,8</b>	<b>-0,4</b>	<b>-0,3</b>	<b>-0,3</b>
Taux de change Ecart relatif en %	<b>Communauté</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>

Source : MIMOSA CEPII-OFCE.

33 % dans la plupart des pays européens, apporterait des ressources d'une quarantaine de milliards de francs et permettrait de diminuer de 2 points le taux de cotisations employeurs. Cette mesure augmenterait le coût relatif du capital par rapport au travail et l'Etat partagerait davantage les risques de l'embauche avec l'entreprise.

La Commission de Bruxelles a proposé d'instaurer une taxe spécifique sur les émissions de gaz carbonique ; une taxe augmentant de 20 % le coût de l'énergie rapporterait environ 1 point de PIB, ce qui permettrait de baisser les cotisations sociales employeurs d'environ 3,4 points. Cependant, d'après les simulations effectuées avec le modèle HERMES, l'impact total de la mesure sur l'emploi serait faible (0,7 % pour la France, à moyen terme)<sup>(4)</sup>.

### Alléger le coût du travail non qualifié ?

Dans tous les pays d'Europe, le taux de chômage est d'autant plus fort que le niveau de qualification est bas. Ceci amène certains à penser qu'il y a un problème spécifique pour les travailleurs non qualifiés : ceux-ci seraient particulièrement concurrencés par les productions des pays à bas salaires ; ils seraient les victimes du progrès technique et de la substitution du capital au travail qui feraient disparaître leurs postes dans l'industrie et dans certains services, les règles institutionnelles et les considérations d'équité conduisent la plupart des pays européens à préserver un niveau de salaire minimum empêchant une forte baisse des salaires de ces travailleurs. En outre, une distorsion des taux de chômage selon le niveau d'éducation, qui existe aussi aux Etats-Unis et au Royaume-Uni, est renforcée par le fait que les employeurs ont tendance à embaucher en priorité les travailleurs diplômés

qui, en période de sous-emploi généralisé, postulent pour des postes pour lesquels ils sont surqualifiés.

Ce constat a suscité plusieurs types de propositions. La principale consiste en une forte réduction des charges sociales sur les bas salaires. Celle-ci peut être effectuée de deux façons : la plus simple consisterait en une exonération des cotisations sociales employeurs sur la partie des salaires inférieure au salaire minimum, ce qui représenterait, en France, une subvention par emploi d'environ 2 200F par mois ; ceci, permettrait une baisse du coût du travail de 27,5 % au niveau du SMIC. Mais le coût *ex ante* de cette mesure serait énorme : 385 milliards de francs environ, soit 5,5 % du PIB et elle touche tous les salaires : les plus faibles comme les plus forts. Aussi, on peut penser à n'exonérer que les travailleurs proches du SMIC, quitte à faire un raccord en biseau avec le taux de cotisations sociales portant sur le salaire moyen.

Cette réforme, moins onéreuse, déjà amorcée en France en ce qui concerne les cotisations d'allocations familiales, rend toutefois plus coûteuses les éventuelles hausses des salaires pour les salariés les moins payés et peut être compliquée à mettre en oeuvre au niveau de l'entreprise. Son financement implique en outre de trouver d'autres solutions que le simple redéploiement. En effet, si l'on voulait financer la suppression totale des cotisations sur les bas salaires par une hausse des cotisations sur les salaires élevés, il faudrait alors taxer la part des salaires supérieurs au seuil d'exonération (le SMIC) à un taux d'environ 80 % pour un effet sur l'emploi d'environ 2 % de l'emploi total (en faisant l'hypothèse d'une certaine substitution entre catégories de travailleurs).

### Une protection plus forte contre la concurrence des pays d'Asie ?

La concurrence des pays d'Asie (Japon, Nouveaux Pays Industriels, et certains pays en développement comme la Chine et l'Inde), est souvent mise en cause pour expliquer les difficultés des industries européennes. Toutefois, la part du commerce de l'UE avec ces pays est relativement faible ; les importations en provenance du Japon ne représentent que 1 % du PIB de la CE ; celles en provenance de l'Asie en développement, 1,4 %. Le déficit vis-à-vis de ces zones représente respectivement 0,65 et 0,35 % du PIB de la CE. Mais, en raison du bas coût d'achat des importations en provenance des pays d'Asie en développement, le coût en emplois européens est potentiellement plus fort que ne le laissent penser ces chiffres.

Les taux de change des pays d'Asie en développement<sup>(5)</sup> sont parfois jugés sous-évalués : de beaucoup inférieurs au taux de change de parité de pouvoir d'achat, ils multiplieraient l'effet des disparités salariales. Une solution souvent avancée est donc, soit de demander au FMI de surveiller la sous-évaluation de certaines monnaies, soit d'ouvrir un nouveau chantier au GATT pour lier ouverture des marchés et niveau des taux de change.

Toutefois, on peut penser que ce bas niveau des taux de change correspond, d'une part, au niveau de développement de ces pays, d'autre

(4) Voir : O. Baumais et T. Bréchet : *La stratégie communautaire de régulation de l'effet de serre : quels enjeux pour la France ?*, mimeo Erasme, 1993.

(5) Voir G. Lafay (1984) : « Pour des taux de change de référence », *Economie Prospective Internationale*, n° 17, 1er trimestre.

part, à une stratégie délibérée tournée vers la croissance, qui rendent difficiles l'acceptation par eux de politiques de change différentes. Il faut toutefois s'interroger sur une politique visant à limiter les possibilités d'exportations des pays en voie de développement, qui nuirait au développement de l'économie mondiale, et à terme, à celui des pays du Nord eux-mêmes. Il paraît plus justifié d'alléger le coût du travail non qualifié dans les pays européens pour faire partager à l'ensemble des salariés, les gains liés au commerce international.

### **Relancer de façon coordonnée les économies européennes**

Une autre interprétation est que le chômage en Europe est dû essentiellement à des politiques économiques inadéquates. L'absence de coordination a amené les pays à pratiquer des politiques trop restrictives, d'autant plus coûteuses qu'elles furent simultanées. S'y ajoute le coût de la convergence vers le modèle allemand sachant que, après la réunification, la politique monétaire allemande a entraîné une surévaluation durable des taux de change en Europe et des taux d'intérêt réels très élevés. Une relance en Europe passerait donc par une baisse importante des taux d'intérêt, combinée à une augmentation des dépenses publiques. Cette politique apparaît actuellement possible au niveau de la zone européenne dans son ensemble dans la mesure où le taux d'inflation y est bas, le niveau des profits satisfaisant, les marges de capacités étendues. Surtout l'Europe est globalement une zone relativement fermée, les importations extra-communautaires ne représentant que 9,2 % du PIB de l'Union Européenne.

Une stimulation de l'investissement par le biais d'incitations financières a déjà été décidée dans le cadre de l'Initiative Européenne de

Croissance, mais celle-ci est d'ampleur limitée. Au total, les investissements supplémentaires pourraient atteindre 7 milliards d'Ecus en 1994, soit 0,15% du PIB de la Communauté, ce qui aurait un effet global sur l'activité de 0,2 % en 1994. Malgré son aspect novateur, l'initiative aurait un faible impact en tant que politique de relance ; elle est intervenue tardivement, avec un montant limité par rapport au jeu des stabilisateurs automatiques.

La simulation plus complexe effectuée ici (tableau 2) suit une voie différente, et comporte plusieurs mesures simultanées. Il s'agit d'abord d'une baisse des taux d'intérêt qui entraînerait une appréciation des monnaies extra-européennes de façon à impulser la croissance par le commerce extérieur et réduire les déficits publics. Pour éviter tout impact inflationniste, les cotisations employeurs diminueraient simultanément, de même que pour relancer plus rapidement l'activité, les impôts portant sur les ménages. Dans cette variante, les taux d'intérêt réels seraient ramenés à zéro. Compte tenu du reflux des taux déjà inscrit dans le compte central, la baisse supplémentaire est de 3 points la première année ; elle revient à zéro en 6 ans. La dépréciation des monnaies européennes est initialement de près de 16 %, puis elle diminue progressivement pour se stabiliser autour de 5 % au bout de cinq ans. Les taux d'intérêt de long terme dépendent de la politique monétaire anticipée, aussi l'hypothèse retenue ici est que leur baisse est égale à la moyenne de la baisse des taux d'intérêt courts futurs avec une baisse de 1,3 point la première année. Dans chaque pays, les impôts sur les ménages sont diminués de 1 point du PIB et les cotisations employeurs de 2 points du PIB.

Cette stratégie permettrait de stimuler de façon importante l'activité dans la Communauté (tableau 2).

La production européenne est accrue de 2,2 % la première année, de 5,7 % la troisième année. La stimulation de l'activité améliore la situation de l'emploi, avec une baisse du taux de chômage de 2,6 points au bout de trois ans. La baisse des cotisations employeurs et l'effet du cycle de productivité assurent à court terme un recul de l'inflation, malgré la dépréciation des monnaies. Le niveau des prix à la consommation est plus bas de 0,5 % la première année, de 0,8 % la troisième et remonte ensuite pour atteindre 2,3 % en 2000. La relance de la production et la baisse des taux d'intérêt permettent une amélioration des comptes publics en Europe (0,5 point de PIB) malgré la stimulation budgétaire initiale. Le coût en termes de solde extérieur est nul en raison des gains de compétitivité.

Cette stratégie permettrait donc d'augmenter de 1 point par an pendant 5 ans le taux de croissance en Europe. L'impact sur le taux de chômage n'en serait cependant que de 2,5 points. Pour retrouver par la seule accélération de la croissance un taux de chômage de 5 % en Europe en l'an 2000, il faudrait en effet un taux de croissance de 5 % l'an sur la période 1993-2000, car une croissance plus vive s'accompagne de gains de productivité du travail et de nouveaux entrants sur le marché du travail.

### **Une réduction du temps de travail en Europe ?**

Le dernier type de simulation effectuée concerne une réduction simultanée de la durée du travail en Europe (tableau 3). Le principe est de partager le travail, **en acceptant une certaine perte de pouvoir d'achat**, pour éviter une hausse des coûts de production, et **en réorganisant la production** de façon à éviter des pertes de capacité de production.

Tableau 2

## Relance coopérative en Europe

Variabla	Pavs	1ère année	3ème année	5ème année	8ème année
PIB	Allemagne	3,4	6,7	4,3	2,4
Ecart relatif en %	France	2,1	5,1	4,4	3,8
	Italie	1,9	4,5	3,6	1,8
	Royaume-Uni	1,7	6,0	5,2	3,0
	Reste UE	1,6	5,7	5,3	3,9
	<b>Communauté</b>	<b>2,2</b>	<b>5,7</b>	<b>4,6</b>	<b>3,0</b>
	<i>Etats-Unis</i>	<i>-0,2</i>	<i>-1,0</i>	<i>-1,2</i>	<i>-0,1</i>
	<i>Japon</i>	<i>-0,1</i>	<i>-0,6</i>	<i>-0,3</i>	<i>0,9</i>
Prix à la consommation	Allemagne	-0,6	-0,1	1,6	3,6
Ecart relatif en %	France	-0,4	-1,5	-1,3	0,3
	Italie	-0,5	-1,1	0,5	4,1
	Royaume-Uni	-0,9	-3,3	-2,7	0,1
	Reste UE	-0,2	1,2	2,7	2,9
	<b>Communauté</b>	<b>-0,5</b>	<b>-0,8</b>	<b>0,4</b>	<b>2,3</b>
	<i>Etats-Unis</i>	<i>-0,3</i>	<i>-1,0</i>	<i>-1,9</i>	<i>-3,2</i>
	<i>Japon</i>	<i>-0,3</i>	<i>-0,7</i>	<i>-1,3</i>	<i>-2,2</i>
Solde courant	Allemagne	-0,3	-0,5	0,1	-0,1
En poits de PIB	France	-0,6	0,3	0,5	0,2
	Italie	-0,0	0,4	0,5	-0,4
	Royaume-Uni	-1,2	-0,8	0,1	-0,1
	Reste UE	0,3	0,6	-0,1	0,0
	<b>Communauté</b>	<b>-0,3</b>	<b>0,0</b>	<b>0,2</b>	<b>-0,1</b>
	<i>Etats-Unis</i>	<i>0,3</i>	<i>0,0</i>	<i>-0,1</i>	<i>-0,1</i>
	<i>Japon</i>	<i>-0,1</i>	<i>-0,1</i>	<i>-0,1</i>	<i>-0,0</i>
Solde public	Allemagne	-0,9	1,1	0,7	-0,1
En poits de PIB	France	-1,1	0,2	0,4	0,3
	Italie	-0,9	0,3	0,2	-0,8
	Royaume-Uni	-1,8	-0,5	0,3	0,1
	Reste UE	-1,1	0,7	0,4	-0,1
	<b>Communauté</b>	<b>-1,1</b>	<b>0,5</b>	<b>0,4</b>	<b>-0,1</b>
	<i>Etats-Unis</i>	<i>0,0</i>	<i>-0,3</i>	<i>-0,5</i>	<i>0,1</i>
	<i>Japon</i>	<i>0,0</i>	<i>-0,2</i>	<i>-0,1</i>	<i>0,2</i>
Taux de chômage	Allemagne	-0,9	-3,2	-3,1	-1,4
Ecart en points	France	-0,5	-1,8	-2,2	-2,3
	Italie	-0,4	-1,5	-1,7	-0,9
	Royaume-Uni	-0,3	-2,0	-2,8	-2,5
	Reste UE	-0,4	-2,2	-3,0	-2,5
	<b>Communauté</b>	<b>-0,5</b>	<b>-2,2</b>	<b>-2,6</b>	<b>-1,9</b>
	<i>Etats-Unis</i>	<i>0,1</i>	<i>0,1</i>	<i>0,6</i>	<i>-0,3</i>
	<i>Japon</i>	<i>-0,0</i>	<i>0,0</i>	<i>0,0</i>	<i>-0,1</i>
Taux d'intérêt court*	<b>Communauté</b>	<b>-3,0</b>	<b>-2,0</b>	<b>-1,0</b>	<b>0,0</b>
Taux d'intérêt long*	<b>Communauté</b>	<b>-1,3</b>	<b>-0,6</b>	<b>-0,2</b>	<b>0,0</b>
Taux de change vis-à-vis du dollar*	<b>Communauté</b>	<b>15,8</b>	<b>10,3</b>	<b>6,8</b>	<b>5,3</b>

\*Ecart en points

Source : MIMOSA CEPII-OFCE.

La variante fait l'hypothèse théorique, et qui peut paraître forte et volontariste, que la durée du travail est réduite de 10 % en cinq ans (passant par exemple de 39 à 35 heures) et que les entreprises augmentent leurs effectifs du même montant. Au niveau de chaque entreprise, la réduction de la durée du travail doit être suffisamment forte pour qu'elle s'accompagne d'une réorganisation de la production et d'embauches effectives. Toutefois, il reste possible que la réduction ait lieu progressivement.

La variante suppose ici que, chaque année, 20 % des entreprises adopteraient le temps réduit. Pour la plupart des branches, sur la base d'une durée hebdomadaire individuelle de 35 heures, on peut imaginer le passage à la semaine de quatre jours pour les salariés et six jours pour les machines en affectant trois équipes à deux équipements. Dans ces conditions, les machines travaillent 52 heures 1/2 par semaine, ce qui accroît leur capacité de production de 1/3 par rapport à la situation initiale d'une semaine de 39 heures. Compte tenu de l'extension actuelle du travail en équipe et des difficultés de mise en oeuvre, nous présenterons ici une variante médiane où les capacités de production dans l'industrie augmentent de 10 %.

La baisse du chômage permet une baisse des cotisations chômage. Nous supposons que les cotisations employeurs diminuent de 4 points pour les entreprises qui passent au

temps réduit. Cette réduction permet une hausse de 2,5 % du salaire horaire moyen sans accroître le coût du travail : les salariés supportent donc en moyenne une baisse immédiate de leur salaire mensuel de 7,5 %, ce qui peut refléter des baisses différenciées selon le niveau de salaire. Même si, *ex ante*, la variante est pratiquement neutre au niveau macro-économique (puisque la masse salariale et les coûts salariaux unitaires sont inchangés), elle provoque à moyen terme une forte baisse du chômage, ce qui augmente le niveau des salaires et donc provoque de l'inflation (effet Phillips).

Avec ces hypothèses, au bout de cinq ans, quand la réduction du temps de travail est achevée, le taux de chômage est plus bas de plus de 6 points au Royaume-Uni et en France, d'environ 3 points en Italie et en Allemagne de l'Ouest. Cette amélioration du marché du travail s'accompagne d'une hausse du PIB dans la plupart des pays européens, en raison de la hausse des revenus des ménages et d'une importante baisse de l'épargne de précaution des ménages. La hausse de la consommation est en partie compensée par une baisse de l'investissement : en raison de la réorganisation de la production, l'investissement nécessaire est plus faible de 10 % à évolution donnée de la production. Le PIB est plus élevé de 3,9 % au Royaume-Uni, de 1,8 % en France et de 0,4 % en Allemagne et baisse de 0,6 % en Italie (en raison de fortes pertes de compétitivité). La baisse

des taux de chômage provoque une tendance à la hausse du taux de salaires, qui compense sa baisse *ex ante*. Le salaire réel mensuel est plus bas de 2,8 % en France, de 0,9 au Royaume-Uni et 0,4 % en Allemagne, tandis qu'il est plus élevé de 3,2 % en Italie. La baisse des cotisations sociales employeurs ainsi que l'augmentation des capacités de production liée à la réorganisation de la production modèrent la hausse des prix. Le niveau des prix à la consommation est plus élevé de 0,1 % dans l'UE, mais la hausse de l'inflation est forte en Allemagne et surtout en Italie, plus proches de leur taux de chômage naturel. Le solde des administrations s'améliore en raison de la croissance. Les soldes extérieurs ne sont que peu touchés par la mesure : seule l'Italie, en raison de sa dérive inflationniste, connaît une dégradation de son solde courant (0,5 point de PIB). Au total, la réduction du temps de travail telle que nous l'avons décrite permet donc une forte baisse du taux de chômage, au prix d'une hausse du taux d'inflation qui, à horizon de 8 ans, va de 1 à 1,5 % par an selon les pays.

Cette simulation montre l'impact macro-économique de mesures visant à assurer un meilleur partage du travail, mais ses résultats restent largement dépendants des hypothèses de réorganisation de la production au sein des entreprises, de l'acceptation par les salariés de telles initiatives ou du désir des Etats et de la Communauté Européenne de s'engager dans un tel processus.

Tableau 3

## Réduction de la durée du travail en Europe

Variable	Pays	1ère année	3ème année	5ème année	8ème année
PIB En écart relatif en %	Allemagne	0,1	0,2	0,4	0,1
	France	0,5	1,1	1,8	1,4
	Italie	0,3	0,3	-0,6	-4,7
	Royaume-Uni	0,7	2,4	3,9	1,9
	<b>Communauté</b>	<b>0,3</b>	<b>0,9</b>	<b>1,2</b>	<b>-0,3</b>
	<i>Etats-Unis</i>	<i>-0,2</i>	<i>-0,5</i>	<i>-0,7</i>	<i>0,1</i>
	<i>Japon</i>	<i>-0,1</i>	<i>-0,4</i>	<i>-0,5</i>	<i>0,2</i>
Prix à la consommation En écart relatif en %	Allemagne	-0,2	-0,3	0,8	4,8
	France	-0,4	-1,4	-1,6	1,4
	Italie	-0,3	-0,1	2,3	9,3
	Royaume-Uni	-0,6	-1,9	-1,0	5,7
	<b>Communauté</b>	<b>-0,3</b>	<b>-0,9</b>	<b>0,1</b>	<b>5,2</b>
	<i>Etats-Unis</i>	<i>0,0</i>	<i>-0,1</i>	<i>-0,4</i>	<i>-0,8</i>
	<i>Japon</i>	<i>0,0</i>	<i>0,0</i>	<i>-0,1</i>	<i>-0,4</i>
Solde courant En points de PIB	Allemagne	0,0	0,1	0,1	-0,1
	France	0,0	0,3	0,7	1,0
	Italie	-0,1	-0,2	-0,5	-1,3
	Royaume-Uni	0,0	0,1	0,4	0,9
	<b>Communauté</b>	<b>0,0</b>	<b>0,1</b>	<b>0,1</b>	<b>0,1</b>
	<i>Etats-Unis</i>	<i>0,0</i>	<i>0,0</i>	<i>-0,1</i>	<i>-0,2</i>
	<i>Japon</i>	<i>0,0</i>	<i>0,0</i>	<i>0,0</i>	<i>0,0</i>
Solde public En points de PIB	Allemagne	-0,1	-0,1	0,3	0,7
	France	0,0	0,4	1,0	1,0
	Italie	0,1	0,3	0,2	-1,8
	Royaume-Uni	-0,2	0,1	0,9	1,2
	<b>Communauté</b>	<b>0,0</b>	<b>0,2</b>	<b>0,6</b>	<b>0,3</b>
	<i>Etats-Unis</i>	<i>0,2</i>	<i>0,2</i>	<i>0,1</i>	<i>0,2</i>
	<i>Japon</i>	<i>0,1</i>	<i>0,1</i>	<i>0,2</i>	<i>0,3</i>
Taux de chômage Ecart en points	Allemagne	-0,5	-1,8	-3,4	-3,1
	France	-1,0	-3,1	-6,0	-6,2
	Italie	-0,5	-1,8	-3,0	-1,0
	Royaume-Uni	-1,1	-3,6	-6,7	-5,9
	<b>Communauté</b>	<b>-0,8</b>	<b>-2,5</b>	<b>-4,6</b>	<b>-4,0</b>
	<i>Etats-Unis</i>	<i>0,1</i>	<i>0,2</i>	<i>0,2</i>	<i>-0,1</i>
	<i>Japon</i>	<i>0,0</i>	<i>0,0</i>	<i>0,0</i>	<i>0,0</i>
Pouvoir d'achat du salaire mensuel Ecart relatif en %	Allemagne	-0,5	-0,9	-0,4	2,4
	France	-1,0	-2,5	-2,8	1,7
	Italie	-0,2	0,6	3,2	5,7
	Royaume-Uni	-0,8	-1,4	-0,9	0,6
	<b>Communauté</b>	<b>-0,6</b>	<b>-1,0</b>	<b>-0,3</b>	<b>2,6</b>
	<i>Etats-Unis</i>	<i>0,0</i>	<i>-0,2</i>	<i>-0,6</i>	<i>-0,6</i>
	<i>Japon</i>	<i>0,0</i>	<i>-0,1</i>	<i>-0,3</i>	<i>-0,5</i>

Source : MIMOSA CEPII-OFCE.